IDIMO/Sophie Durand
[redacted]
93200 Saint-Denis

Saint-Denis,
le 15 janvier 2019

Madame,

Vous avez souhaité avoir des informations concernant le devenir des terrains jouxtant l'antenne Jeunesse, rue de la Confluence, le long du canal de Saint-Denis dans le quartier Néaucité.

Sur cette emprise foncière le plan masse initial des aménageurs successifs Brémond, Ardissa puis Quartus prévoyait la construction d'un bâtiment dédié à du logement.

Les échanges avec les résidents, ainsi que le souhait de la collectivité de maintenir des vues sur le canal à partir des bâtiments déjà existants rue de la Confluence, ont conduit à abandonner tout projet de construction sur ces parcelles.

Outre cette considération, la volonté de préserver le maximum de pleine terre sur ce secteur, de conserver le maximum d'arbres d'alignements le long du canal et de favoriser tout ce qui peut faciliter les connexions entre le 6 B, le quartier et l'animation du canal ont motivé cette décision.

Souhaitant avoir répondu à vos interrogations et restant disponible, je vous prie d'agréer, madame mes sincères salutations et vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Michel RIBAY,
Maire-adjoint Climat/Air/Energie
et au quartier Pleyel/Confluence
et Porte de Paris